

**ASSOCIATION  
ESCAPADE 13**

*Hôtel du Département  
52, avenue de Saint Just  
13013 MARSEILLE*



**RAPPORT GENERAL  
du Commissaire aux Comptes**

*Closure au 31 décembre 2008*

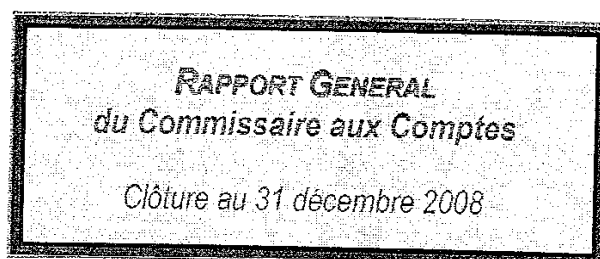
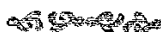


**ACM Consultants  
Cabinet BIZAILLON & Associés**

*17, boulevard Augustin Cioussa  
Immeuble "Le Gallion"  
13007 MARSEILLE*

# ASSOCIATION ESCAPADE 13

Hôtel du Département  
52, avenue de Saint Just  
13013 MARSEILLE



En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- ✚ Le contrôle des comptes annuels de l'association ESCAPADE 13 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✚ La justification de nos appréciations.
- ✚ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection d'éléments à contrôler, les montants et informations figurant dans les comptes. Il conduit également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenus, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe expose, dans les "Règles et méthodes comptables", la nécessité de présenter, dans le compte de résultat de l'association :
  - Les seules dépenses financées par la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Général.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies en annexe et avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 29 mai 2009  
Le Commissaire aux Comptes  
**ACM Consultants**  
**Cabinet BIZAILLON & Associés**

  
**Alexandre BIZAILLON**

**ESCAPADE 13**

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901*

*52 Avenue de Saint Just  
13256 MARSEILLE CEDEX 20*

**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2008**

## BILAN ACTIF

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	10 334.97	10 334.97		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 779.97	18 779.97		
Autres immobilisations corporelles	26 284.92	26 284.92		9.14
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	91.47		91.47	91.47
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>55 491.33</b>	<b>55 399.86</b>	<b>91.47</b>	<b>100.61</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	271 845.03		271 845.03	289 891.13
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	133 200.15	11 658.44	121 541.71	103 461.22
Valeurs mobilières de placement	553 479.37		553 479.37	484 249.93
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	85 589.42		85 589.42	45 391.59
Charges constatées d'avance (3)	92 653.16		92 653.16	43 524.34
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 136 767.13</b>	<b>11 658.44</b>	<b>1 125 408.69</b>	<b>966 518.21</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+V)</b>	<b>1 192 258.46</b>	<b>67 058.30</b>	<b>1 125 200.16</b>	<b>966 613.82</b>
<i>(1) dont droit au bail</i>				
<i>(2) dont à moins d'un an</i>				
<i>(3) dont à plus d'un an</i>				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

		31/12/2008	31/12/2007
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		5 367.12	5 367.12
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		5 367.12	5 367.12
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		716 157.35	716 157.35
		- 48 260.67	- 298 195.26
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		103 673.12	249 934.59
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>716 936.92</b>	<b>673 263.80</b>
<b>Comptes de liaison</b>	<b>(II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>		
<b>FONDS DEBIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes		207 338.63	194 264.72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		136 755.91	89 651.12
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 469.70	6 883.98
Produits constatés d'avance (1)		2 699.00	2 555.20
<b>TOTAL</b>	<b>(V)</b>	<b>348 263.24</b>	<b>293 355.02</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+VI)</b>	<b>1 125 200.16</b>	<b>966 618.82</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		140 924.61	99 090.30
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	100 310.33	75 348.41
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>100 310.33</b>	<b>75 348.41</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 103 450.00	1 103 450.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 412.00	115.47
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	0.42	25.41
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 205 172.75</b>	<b>1 178 939.29</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	58 248.00	27 721.40
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	1 071 275.13	914 468.54
Impôts, taxes et versements assimilés	3.11	178.00
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9.46	117.56
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		1 246.00
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	0.16	359.41
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 129 535.86</b>	<b>944 090.91</b>
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>75 636.89</b>	<b>234 848.38</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	3 173.94	1 530.14
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 878.94	13 367.58
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>27 052.88</b>	<b>14 897.72</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	556.17	566.80
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>556.17</b>	<b>566.80</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>26 496.71</b>	<b>14 330.92</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+III+IV+V-VI)</b>	<b>102 133.60</b>	<b>249 179.30</b>



## COMpte DE RESULTAT

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		6 320.58	6 332.99
Sur opérations en capital		10.02	6 201.62
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>	<b>6 330.60</b>	<b>12 534.61</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		4 791.08	11 379.32
Sur opérations en capital			400.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>	<b>4 791.08</b>	<b>11 779.32</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>	<b>1 539.52</b>	<b>755.29</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>1 238 556.23</b>	<b>1 206 371.62</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>1 134 883.11</b>	<b>956 437.03</b>
<b>5- SOL DE INTERMEDIAIRE</b>		<b>103 673.12</b>	<b>249 934.59</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6- EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>103 673.12</b>	<b>249 934.59</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
		8 525.34	8 763.02
<b>VALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

**ESCAPADE 13**

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901*

*52 Avenue de Saint Just  
13256 MARSEILLE CEDEX 20*

**ANNEXE COMPTABLE**

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 1 125 200.16-Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de :  
103 673.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

\*\*\*

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

\*\*\*

#### Positionnement de l'association vis à vis des impôts commerciaux

Le 8 novembre 1999, l'association Escapade 13 a interrogé l'administration fiscale pour s'assurer du régime fiscal qui lui était applicable. Cette dernière a fait part de ses recommandations, en mars 2000, en précisant que :

- l'association avait une gestion désintéressée,
- qu'elle intervenait dans un secteur d'activité concurrentiel.

Elle a, en conséquence, décidé d'assujettir l'association aux impôts commerciaux.

Le 29 juin 2000, l'association Escapade 13 a répondu à l'Administration fiscale en manifestant son désaccord. Elle a exposé à cette dernière que :

- l'activité de gestion et d'organisation d'Escapade 13 était non rémunérée,
- l'objectif unique de l'association n'est pas de vendre des séjours ou des activités mais de rechercher les moyens pour assurer sa mission sociale auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône,
- l'association n'a pas de vocation commerciale car les sommes versées par les membres de l'association ne constituent pas une prestation vendue par Escapade 13 mais le montant de leur participation à une prestation vendue par un tiers. Il n'y a donc pas vente et il ne peut y avoir concurrence.
- la seule et unique ressource de l'association est représentée par une subvention allouée par le Conseil Général, pour réaliser sa mission sociale.

Le 22 novembre 2001, l'administration fiscale, après un nouvel examen des éléments du dossier, a alors précisé que l'association Escapade 13 ne relevait pas des impôts commerciaux.

Cette analyse engage l'administration fiscale au sens de l'article L 80 B du livre des procédures fiscales.

### Méthode de comptabilisation

Le compte de résultat de l'association présente les seules dépenses financées par la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Général.

On rappellera que cette subvention finance :

- les coûts structurels de l'association,
- le budget spécifique affecté conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 qui précise que "l'Etat, les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association."

Les opérations relatives aux activités proposées aux adhérents, qu'elles soient totalement ou partiellement financées par l'association, sont comptabilisées dans des comptes de la classe 8 et font l'objet d'un plan comptable spécifique, prenant pour origine le plan comptable des associations.

Ces opérations regroupent :

- les prestations "sociales" assurées par l'Association : distribution de bons d'achats dans le cadre de la rentrée scolaire, octroi de secours non remboursables, etc...
- les prestations destinées aux adhérents mais qui font l'objet d'une participation versée par ces derniers. Cela concerne les séjours, les voyages, les stages, les soirées et manifestations diverses, etc...

L'équilibre de ces activités financées par les adhérents est obtenu par le versement du budget spécifique prélevé sur le fonctionnement d'Escapade 13 et dont le détail figure dans les tableaux analytiques ci après.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, modifié par :

- le règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 03-07,
- le règlement CRC 04-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

l'association a réalisé une analyse de son actif immobilisé conduisant aux points suivants :

- il n'a pas été identifié de composant d'une valeur significative,
- la durée d'amortissement pratiquée ne fait apparaître aucun écart significatif avec la durée d'utilisation réelle des biens,
- au 31/12/2008, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. L'association n'a donc réalisé aucun test de dépréciation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie des biens .

- Matériel audiovisuel Hi Fi	3 ans
- Matériel activité	3 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau	3 ans
- Mobilier	10 ans
- Matériel de voile	3 à 5 ans

**Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Engagements**

Une convention a été passée entre l'association Escapade 13 et le Conseil Général des Bouches du Rhône le 02/01/1996. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction. Elle prévoit les conditions de mise à disposition gracieuse des locaux, du personnel et des divers moyens d'exploitation.

Le Conseil Général des Bouches du Rhône met à disposition de l'association :

- des bureaux pour une surface totale de 166 m2.
- 16 agents répartis selon les catégories suivantes : 2 agents catégorie A, 2 agents catégorie B et 12 agent catégorie C ( avenant n° 2).
- divers matériel de bureau et informatique faisant l'objet d'un inventaire détaillé.

Au 31/12/2008, les agents mis à dispositions de l'association sont au nombre de 10 incluant la directrice : 2 agents catégorie A et 8 agents catégorie C.

**Subvention**

Le Conseil Général des Bouches du Rhône alloue annuellement une subvention de fonctionnement à Escapade 13. Cette subvention donne lieu à la signature d'une convention . L'évolution de cette subvention au cours des 5 derniers exercices est la suivante :

- Exercice 2004	€	970 000
- Exercice 2005	€	950 000
- Exercice 2006	€	882 200
- Exercice 2007	€	1 103 450 ( dont 150 000 € de subvention complémentaire)
-Exercice 2008	€	1 103 450

**Médailles du travail versées aux agents du Conseil Général**

L'association ESCAPADE 13 verse pour le compte du Conseil Général des Bouches du Rhône les indemnités liées aux médailles du travail pour les salariés ayant atteint une ancienneté d'au moins 20 ans. Il existe deux promotions par an : en janvier et en juillet. Les indemnités versées sont comptabilisées en charge dans les comptes de l'association. Au titre de l'exercice 2008, le montant versé est égal à 62 892 €.

**Formation du résultat de l'exercice 2008**

Le résultat de l'exercice 2008 est un excédent de 103 673 Euros. Il intègre les éléments ci après :

**En K€**

- Produits financiers dégagés au titre de l'exercice	K€ 27
- Produits exceptionnels	K€ 6
- Charges exceptionnelles	K€ 5

Ainsi le résultat corrigé de ces éléments aurait été égal à K€ 76.  
Le détail des charges et produits exceptionnels est donné en annexe.

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A			B
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	5 367.12			5 367.12
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
Autres réserves	716 157.35			716 157.35
Report à nouveau	- 298 195.26	249 934.59		- 48 260.67
Résultat de l'exercice	249 934.59	103 673.12	249 934.59	103 673.12
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Total</b>	<b>673 263.80</b>	<b>353 607.71</b>	<b>249 934.59</b>	<b>776 936.92</b>

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Reévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 779.97		
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 265.05		
Matériel de transport	1 829.38		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 190.49		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	45 064.89		
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	91.47		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>Total IV</b>	91.47		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	55 491.33		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			10 334.97	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			18 779.97	
Installations générales, agencements et aménagements divers			8 265.05	
Matériel de transport			1 829.38	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			16 190.49	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>			45 064.89	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			91.47	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Total IV</b>			91.47	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			55 491.33	

## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
<b>Total II</b>	10 334.97			10 334.97
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 779.97			18 779.97
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 265.05			8 265.05
Matériel de transport	1 829.78		0.40	1 829.38
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 180.95	9.54		16 190.49
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	45 055.75	9.54	0.40	45 064.89
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	55 390.72	9.54	0.40	55 399.86

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amora à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>Total III</b>							
Frais acq. titres part. Total IV							
<b>TOT. GEN. (I+II+III+IV)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net en début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



## Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total II</b>				
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
	13 070.44			11 658.44
<b>Total III</b>	13 070.44			11 658.44
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	13 070.44			11 658.44
			1 412.00	
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	biteurs divers	133 200.15	133 200.15	
	Charges constatées d'avance	92 653.16	92 653.16	
	<b>Total</b>	<b>225 853.31</b>	<b>225 853.31</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	136 755.91	136 755.91		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 469.70	1 469.70		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 699.00	2 699.00		
	<b>Total</b>	<b>140 924.61</b>	<b>140 924.61</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	2 640.00	90.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>2 640.00</b>	<b>90.00</b>

**Autres créances****€ 2 640**

Avoir à recevoir

€ 2 640

**CHARGES A PAYER**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 116.00	81 619.00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	1 444.80	6 280.36
<b>Total</b>	<b>109 560.80</b>	<b>87 899.36</b>

**Dettes fournisseurs et comptes rattachés****108 116.00 Euros**

Fournisseurs - factures à recevoir

108 116.00 Euros

**Autres dettes****1 444.80 Euros**

Remboursements adhérents

1 444.80 Euros

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation		2 555.20
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		<b>2 555.20</b>

Charges constatées d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation	92 653.16	43 524.34
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>92 653.16</b>	<b>43 524.34</b>

### *Détail des charges constatées d'avance au 31 décembre 2008*

Activités Culture 2009	66 547.00	Euros
Activité Sport 2009	6 914.00	Euros
Activité Familles 2009	1 082.00	Euros
Fonctionnement 2009	18 111.00	Euros ( dont Assurance 12 687 Euros )
<b>Total</b>	<b>92 653.00</b>	<b>Euros</b>

## DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

		31/12/2008	31/12/2007
<b>Sur opérations de gestion</b>			
671000	CHGES EXCEPT.S/OPE.GESTIO	3 911.86	2 157.93
672000	CHGES S/ EXERCICES ANTER.	879.22	9 221.39
<b>Total</b>		<b>4 791.08</b>	<b>11 379.32</b>
<b>Sur opérations en capital</b>			
678800	AUTRES CHARGES EXCEPTION.		400.00
<b>Total</b>			<b>400.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 791.08</b>	<b>11 779.32</b>

### Détail des charges exceptionnelles

Remboursement des adhérents suite à un vol :	3 911 €
Régularisation de charges rattachées à 2007	879 €

## DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		31/12/2008	31/12/2007
<b>Sur opérations de gestion</b>			
771000	PROD.EXCEPT./OPER.GESTION	4.00	33.19
772000	PRODUITS S/EXERC.ANTER.	3 426.58	6 299.80
772101	PROD./EXERCIC. ANTERIEURS	2 890.00	
<b>Total</b>		<b>6 320.58</b>	<b>6 332.99</b>
<b>Sur opérations en capital</b>			
775200	PDTS DE CESSION DES IMMOB		6 200.00
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10.02	1.62
<b>Total</b>		<b>10.02</b>	<b>6 201.62</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 330.60</b>	<b>12 534.61</b>

### Détail des produits exceptionnels :

Dédommagement de l'assurance suite à un vol	2 890 €
Régularisation du poste assurance	2 180 €
Régularisation de produits rattachés à 2007	1 260 €

## Explications de certains postes du bilan

## 1/ Actif

## 1.1 / Avances et acomptes versé sur commande

Fournisseurs	Libellé	Montant en €
ALIZES TRAVEL	PARIS 2009	12 564
AGAPE VOYAGE	BUDAPEST 2009	5 670
CARLSON	LAPONIE 2009	7 895
CLUB HOTEL OLYMPIQUE	VARIS 2009	11 870
ESSENCIELLES VOAYGES	THAILANDE 2009	26 601
MONDIAL EVASION	MONTGENEVRE 2009	12 548
MMV	CANNES / LES ARCS/ SERRE CHEVALIER / 2009 MONTGENEVRE ET SERRE	19 737
MONDIAL JUNIOR	CHEVALIER 2009	3 087
NOUVELLE FRONTIERE	NEW YORK 2009	8 000
NOVA MONDE	SEJOUR 2009	4 500
NOUVELLE AVENTURE JUNIOR	VARIS 2009	3 207
ORANGE BLEUE	ROME 2009	12 480
OLEA	MOLINES 2009	1 285
PIERRE ET VACANCES	SEJOUR SKI 2009	2 500
SOLEIL ET RESIDENCE	SEJOUR SKI 2009	2 827
VILLAGE CLUB DU SOLEIL	MONTGENEVRE 2009	54 188
SOLEIL ET RESIDENCE	PUY ST VINCENT 2009	670
TOURISME ET LOISIR	TUNISIE 2009	9 245
VTF	ANDALOUSIE 2009	7 134
VTF	ASTERIX 2009	2 347
VTF	ORCIERRE MERLETTE 2009	2 970
VTF	LES ORRES 2009	3 078
VTF	SERRE CHEVALIER 2009	2 342
VTF	ALLOS 2009	1 380
TOURISME ET LOISIR	MAROC 2009	2 140
	TOTAL 409100	220 264



*1.2 / Recettes des activités restant à encaisser au 31/12/2008*

Section	Participations à encaisser en €
Culture	17 721
Sports	1 203
Sorties	5 215
Familles	2 236
Thalassothérapie	1 152
Recettes des activités antérieures à l'exercice	8 418
<b>Total au 31 décembre 2008</b>	<b>35 945</b>

*1.3/ Acomptes sur activités à venir et charges constatées d'avance sur activité*

Section	Acomptes versés sur activités 2009 en €
Activités sportives 2009	14 238
Activités culturelles 2009	107 913
Activités familles 2009	4 012
<b>Total au 31 décembre 2008</b>	<b>126 163</b>

*2 / Passif**2.1 / Acomptes reçus sur activités à venir et produits constatés d'avance sur activité*

	Acomptes versés en €
Participations adhérents sur séjours « familles » 2009	78 615
Participations adhérents sur séjours « enfants » 2009	16 625
Participations adhérents sur activités « culture » 2009	42 105
Participations adhérents sur activités « sport » 2009	16 665
Participations adhérents sur activités « voyages » 2009	55 943
<b>Total</b>	<b>209 953</b>

### III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 29 mai 2009  
Le Commissaire aux Comptes  
**ACM Consultants**  
**Cabinet BIZAILLON & Associés**

  
**Alexandre BIZAILLON**

**ASSOCIATION  
ESCAPADE 13**

Hôtel du Département  
52, avenue de Saint Just  
13013 MARSEILLE



**RAPPORT SPECIAL**  
*du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions et engagements  
réglementés*

*Clôture au 31 décembre 2008*



**ACM Consultants**  
**Cabinet BIZAILLON & Associés**

17, boulevard Augustin Cieussa  
Immeuble "Le Gallion"  
13007 MARSEILLE

# **ASSOCIATION ESCAPADE 13**

Hôtel du Département  
52, avenue de Saint Just  
13013 MARSEILLE



**RAPPORT SPECIAL**  
*du Commissaire aux Comptes*  
*sur les conventions et engagements*  
*réglementés*

Clôture au 31 décembre 2008



*En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association ESCAPADE 13, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.*

*Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.*

*Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.*

Marseille, le 29 mai 2009  
Le Commissaire aux Comptes  
**ACM Consultants**  
**Cabinet BIZAILLON & Associés**

Alexandre BIZAILLON